



Paysages de la Champagne

N° 01
mars 2018

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DOSSIER

Présentation de la CCPC

Déchetteries
et consignes de tri

Sapeurs-pompiers

Présentation de la MSAP



Statue Urbain II à Châtillon-sur-Marne

Né vers 1040, Eudes de Châtillon devient pape Urbain II le 12 mars 1088. Précurseur de la première croisade en 1096, il instaure la trêve de Dieu afin de limiter la combativité des seigneurs et obtient le privilège exclusif de sacrer les rois de France à la cathédrale de Reims. Il meurt le 29 juillet 1099 à Rome.

En 1875, il fût décidé d'élever une statue à sa mémoire sur les ruines du château familial. Le 21 juillet 1887, la statue Urbain II fut inaugurée en présence de 20 000 personnes. Elle mesure 25 m avec le socle.

Edito



Christian BRUYEN

Président de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne

Il y a un an, 4 territoires ont uni leur destin au sein d'une nouvelle communauté de communes.

C'est la loi qui imposait alors de se regrouper, mais le périmètre choisi ne relève pas du hasard.

Il s'agissait pour nous de rassembler des communes similaires, en capacité d'adhérer ainsi plus facilement à un projet collectif et bien partagé.

Ce projet, il est marqué par la volonté de préserver au mieux des services de proximité au bénéfice de tous nos concitoyens, tout en oeuvrant pour un développement ambitieux et qui concerne bien tout notre territoire.

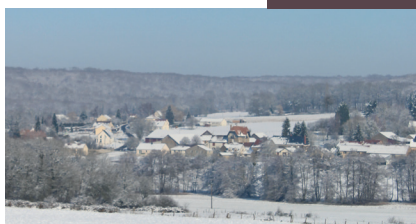
" Préserver des services de proximité, tout en oeuvrant pour un développement ambitieux "

Après 15 mois de vie commune, je veux souligner combien le Conseil communautaire qu'il m'est donné de présider se montre particulièrement engagé. Cette assemblée, au sein de laquelle chacun sait exprimer ses attentes de manière ferme mais raisonnable, me donne de l'optimisme.

Nous avons fait le choix d'affirmer une identité rurale qui ne doit plus être considérée comme un handicap, mais comme un atout en terme de bien-être et de cadre de vie. C'est en tous les cas cette approche qui mobilise vos élus.

Avec votre confiance et si chacun veut bien porter avec envie cette belle ambition collective, je suis convaincu que nous serons en mesure d'offrir un bel avenir aux Paysages de la Champagne.

Sommaire



5

Regards sur le territoire

Retour en images sur les quelques événements marquants de votre communauté de communes



7

Dossier

Découvrez votre territoire ! Présentation de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne



12

Compétences

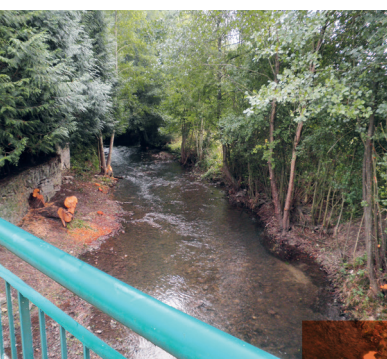
Retrouvez les dernières actualités de notre collectivité au travers de ses différentes missions





Mise en place du SPANC sur tout le territoire

Vous souhaitez vendre votre habitation ? Vous souhaitez déposer un permis de construire ? Avant cela, vous devez faire contrôler votre installation d'assainissement non collectif, ou déposer votre projet auprès du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ce service est mis en place sur tout le territoire pour les usagers dont l'habitation ne dispose pas d'un réseau d'assainissement. Ces contrôles sont soumis aux redevances correspondantes. Les tarifs, le règlement et les modalités de contrôle sont disponibles sur demande à la CCPC.



La CCPC poursuit ses actions pour la préservation de la qualité écologique de ses cours d'eaux. Par le biais du contrat global, elle a entretenu cette année le ruisseau d'Orbais (affluent du Surmelin) sur 1,1 km de cours d'eau. Chaque année, un nouveau tronçon est ainsi entretenu.

Urbanisme... à qui s'adresser ?

Vous souhaitez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme ? Rendez-vous à votre mairie ! Elle vous accueille, vous conseille et vous guide dans la constitution de votre dossier. En fonction du lieu d'implantation de votre projet, c'est ensuite soit notre nouveau service communautaire, soit le service de l'Etat (DDT) qui instruira votre demande.

Raccordement en eau potable pour le hameau des "Déserts" à Champaubert



Une étude vient d'être lancée par la CCPC, afin de trouver une solution pour raccorder le hameau des "Déserts" en eau potable. Actuellement, les 5 habitations concernées ont chacune un puit, ce qui pose régulièrement des soucis en terme de qualité ou de quantité d'eau. Cette étude va permettre de déterminer la meilleure solution de raccordement à mettre en oeuvre, en prenant en compte les différentes contraintes, foncières, géotechniques, topographiques et financières.

Travaux à Talus-St-Prix



Les Talusiens vont s'en réjouir ! Débutés depuis plusieurs mois, les travaux dans la Grande rue et la rue des Bonnes seront bientôt terminés. Cette traverse de village étant dégradée, le Département a choisi de la rénover. La CCPC ayant à cœur l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, a lancé en partenariat avec le Département, des travaux complémentaires. Les trottoirs ont été refaits, les réseaux électriques enfouis et des canalisations posées pour la gestion des écoulements d'eaux de pluie.

Travaux du centre des sapeurs-pompiers à Festigny

Le centre des sapeurs-pompiers étant devenu vétuste, la CCPC a profité du bâtiment très fonctionnel, construit par la commune pour ses services techniques et y a installé l'unité opérationnelle secours à personne et opérations diverses comptant 8 sapeurs-pompiers volontaires. D'une surface de 75 m², ce local est maintenant mieux adapté aux besoins de ces volontaires engagés pour notre sécurité.

La CCPC a lancé une étude, pour créer et réhabiliter les réseaux d'assainissement de Mareuil-le-Port ainsi que pour reconstruire la station d'épuration devenue obsolète. Ce projet est en phase de création, les relevés topographiques, l'étude des sols et l'enquête à la parcelle sont en cours.



Vente de billets de train GRAND EST

La CCPC, soucieuse de faciliter la possibilité de se déplacer en TER, va prochainement vendre des billets à l'accueil de son siège situé en face de la gare à Dormans. Une borne de paiement en carte bancaire est présente à la gare, c'est pourquoi ce service est proposé uniquement aux usagers de la ligne s'arrêtant en gare de Dormans et ne pouvant régler leur billet qu'en espèces ou en chèque. La création ou le renouvellement de carte seront à faire en guichet (SNCF) ou sur www.sncf.com/fr



Mobilité sur le territoire

La Communauté de communes a mis en place un groupe de travail composé d'élus communautaires afin de développer des actions de mobilité. Ce groupe va travailler sur :

- la mise en place d'aires de covoiturage et d'une plateforme web dédiée,
- l'éventuelle mise à disposition de voitures électriques en autopartage,
- l'implantation de bornes de recharge électrique sur l'ensemble du territoire.



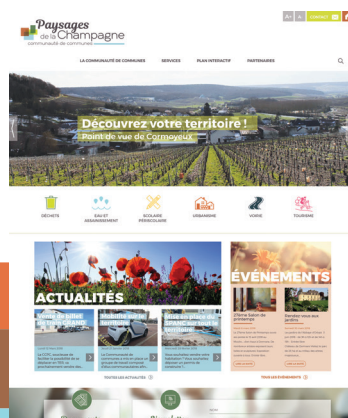
La CCPC a pris l'engagement d'organiser 4 conférences territoriales chaque semestre. Le Président et ses Vice-Présidents vont à la rencontre des conseillers municipaux afin d'échanger pour adapter au mieux les actions et les choix communautaires, expliquer les décisions et évoquer l'avenir...

Office de tourisme des Paysages de la Champagne

Ce nouvel office de tourisme créé en avril 2017 regroupe les anciens offices de Châtillon-sur-Marne et de Dormans. Son siège est à Châtillon-sur-Marne mais il a conservé ses deux points d'accueil au public. L'office a pour mission l'accueil, l'information et la promotion du tourisme sur les 54 communes adhérentes. La Présidente en est Madame Odile LEMAIRE entourée d'un conseil d'administration de 26 membres.

www.tourisme-chatillon-marne.fr

Lancement d'un site internet



La communication est essentielle pour vous informer des choix et des actions de votre collectivité. Celle-ci passera par ce magazine que vous pourrez retrouver chaque semestre dans votre boîte aux lettres. Vous y découvrirez toute l'actualité de la CCPC et les événements organisés sur notre territoire.

Un nouveau site internet sera également prochainement en ligne !

Vous accéderez ainsi facilement à toutes les informations pratiques sur notre collectivité. Vous pourrez aussi vous inscrire à la newsletter sur le site internet afin de recevoir par mail les nouvelles les plus récentes.

www.ccpc51.fr

Regards sur le territoire



Le samedi 28 octobre 2017, la CCPC a inauguré son nouveau pôle de proximité situé au 68 rue de la Libération à Montmort-Lucy.



Le samedi 9 décembre 2017, la CCPC a inauguré une nouvelle cantine scolaire située rue du Contour à Châtillon-sur-Marne.



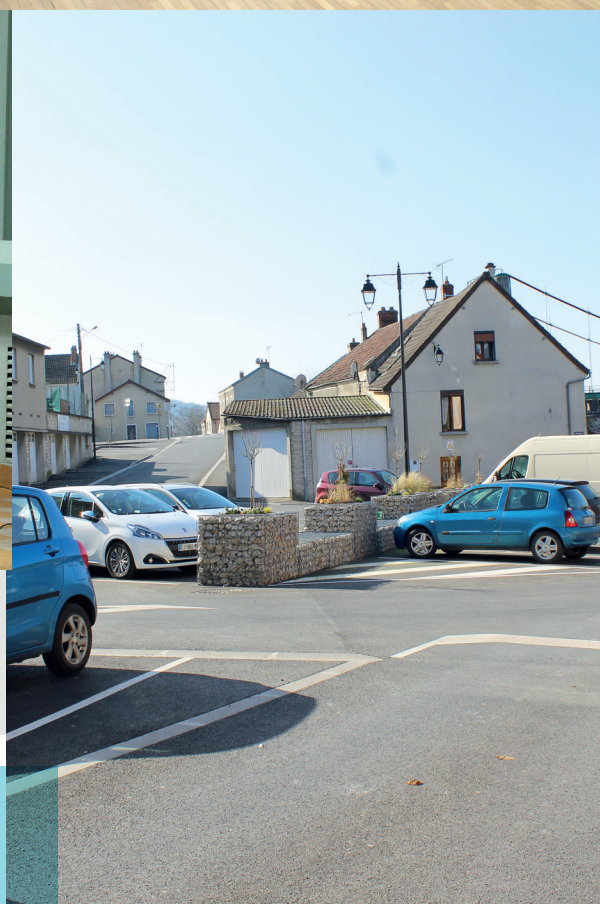
Ce nouveau bâtiment d'une surface d'environ 800 m² a été construit à la place de l'ancien préau et dispose de 75 places assises. Il est composé d'une salle de repas, d'un coin hygiène, de sanitaires et d'une cuisine.

Regards sur le territoire

À la salle des fêtes de Dormans, le lundi 15 janvier 2018, le Président Christian BRUYEN a présenté les vœux du Conseil communautaire aux 200 personnes venues pour l'occasion parmi lesquelles Madame Odile BUREAU, Sous-Préfète, Monsieur Eric GIRARDIN, Député et Madame Françoise FERAT, Sénateur.



L'occasion de faire le bilan de cette première année d'exercice et de tracer quelques perspectives pour l'année 2018.



De nombreux chantiers réalisés ou lancés en 2017 comme la place Léon Bourgeois à Dormans (photo ci-contre) mais aussi la rue André Maginot à Damery, la rue de la Recette à Reuil, la rue des Meulières à St Martin d'Abois, des rues de Talus Saint Prix et la rue des Vignes à Villers-sous-Châtillon...

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne, un nouveau défi !

Un territoire est né au 1^{er} janvier 2017 :
les Paysages de la Champagne

54 communes - 22 110 habitants

Disposant de beaux atouts, fort de son identité
tenant de la ruralité, la CCPC est suffisamment
grande pour compter sur l'échiquier territorial.

Ce qui n'empêche pas de souhaiter la
mise en oeuvre de vrais partenariats avec
l'Agglomération d'Epernay, Coteaux et Plaine
de Champagne ainsi que la Communauté de
Communes de la Grande Vallée de la Marne.



Point de vue de Cormoyeux

La CCPC, fusion de 4 territoires

Cette nouvelle intercommunalité regroupe les Communautés de communes des Coteaux de la Marne, des Deux Vallées, de la Brie des Etangs et 8 communes de la Communauté de communes Ardre et Châtillonnais.

Ce nouveau bassin de vie représente ainsi 54 communes et 22 110 habitants.

La Communauté de Communes des Paysages de la Champagne s'est construite tout au long de l'année 2016. De nombreuses réunions de travail ont progressivement renforcé la pertinence de notre choix et si ce studieux groupe de travail a ensuite laissé sa place au Conseil communautaire, personne n'a oublié les apports positifs d'élus au premier rang desquels figurent Jean BESNARD et Renaud SYMZYCK.

La taille de cette intercommunalité et sa localisation lui offrent la capacité à conduire de beaux projets, soit de manière indépendante, soit de façon collective, en particulier avec les deux autres rassemblements intercommunaux de la Grande Vallée de la Marne ou d'Epernay et son agglomération.

Des liens sont également possibles et certainement à renforcer dans plusieurs domaines avec la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry.

Par ailleurs, notre statut de porte d'entrée de la région Grand Est sur Paris et l'espace francilien est un atout à valoriser, tant il peut constituer une source de développement. La ruralité est bien au coeur de l'identité de notre territoire, constitué de 54 villages dans un écrin de vignes, de champs, de prairies et de forêts de 58 581 hectares, traversé

d'un bout à l'autre par la rivière Marne et quelques uns de ses petits affluents.

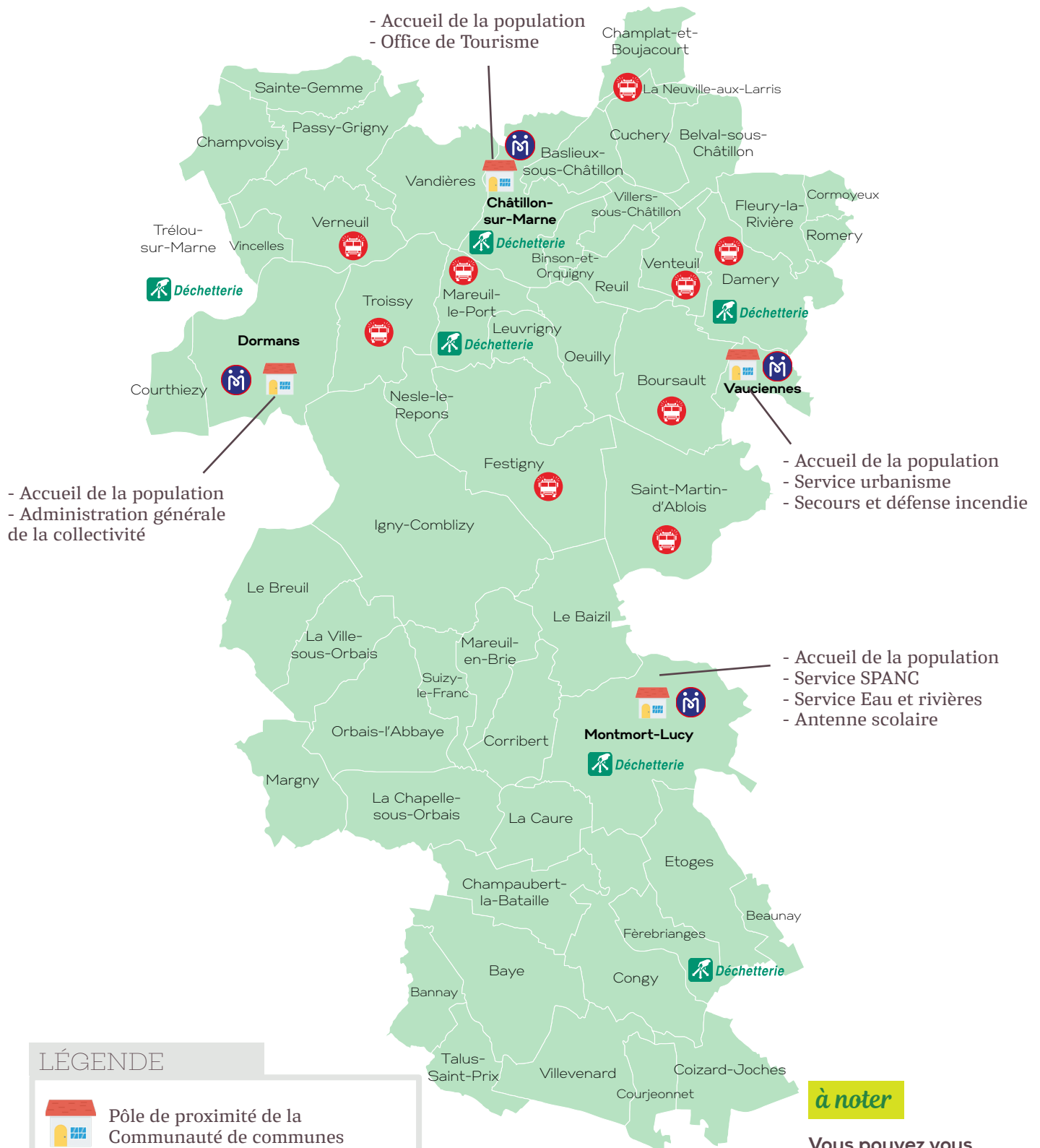
Au plus près de vous

Le choix de départ est de maintenir un service de proximité, de qualité, en offrant à tous un accès aux services. C'est pourquoi, les anciens sièges des Communautés de communes ont été transformés en pôles de proximité. Ils ont pour missions d'accueillir, d'informer, d'orienter les habitants. Ils peuvent aussi exercer d'autres missions spécifiques relevant des compétences communautaires.

Au service de la population

La collectivité emploie actuellement 80 agents. Des ressources humaines dont nous voulons souligner l'engagement et le sens du service public.

Si nous avons la volonté d'accomplir nos missions de manière satisfaisante et réactive, il faut ajouter notre attachement à rester raisonnable en terme de fiscalité. Ainsi, en dehors de l'obligatoire harmonisation des taux entre nos différentes communes, ou encore d'un transfert de recettes si la répartition des compétences évolue, une gestion stricte et rigoureuse du recours à l'impôts et à l'emprunt sera mise en oeuvre. ■



LÉGENDE

-  Pôle de proximité de la Communauté de communes
-  Permanence hebdomadaire de la Maison de service au public (MSAP)
-  Centre d'intervention des sapeurs-pompiers volontaires
-  Déchetterie communautaire

à noter

Vous pouvez vous rendre dans les différents pôles de proximité afin d'obtenir des informations sur l'urbanisme, les déchets, l'assainissement, l'eau potable...

LES PÔLES

SIÈGE DE DORMANS

4 boulevard des Varennes

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Tél : 03 26 52 19 23

PÔLE DE CHÂTILLON-SUR-MARNE

12 rue Fontaine Corbillon

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Tél : 03 26 51 35 56

PÔLE DE MONTMORT-LUCY

68 rue de la Libération

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Tél : 03 26 59 53 61

PÔLE DE VAUCIENNES

26 avenue de Paris

La Chaussée de Damery

Horaires d'ouverture :

8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

Tél : 03 26 57 53 89



Le portrait de vos élus



Christian BRUYEN

Président
Président du Conseil
Départemental de la Marne
DORMANS



Régis COUTANT

1^{er} Vice-Président
Administration générale -
Ressources humaines
DAMERY



**Frédéric
CHARPENTIER**

2^{ème} Vice-Président
Finances
DORMANS



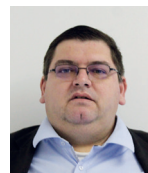
Roger MIGUEL

3^{ème} Vice-Président
Eau potable et Rivières
Maire de CONGY



José PIERLOT

4^{ème} Vice-Président
Tourisme
Maire de CHÂTILLON-SUR-MARNE



**Freddy
LECACHEUR**

5^{ème} Vice-Président
Assainissement - Stations d'épuration
Maire de FLEURY-LA-RIVIÈRE



**Sylvie GUENET-
NANSOT**

6^{ème} Vice-Président
Assainissement - Réseaux
Maire de VERNEUIL



Alain FRIQUOT

7^{ème} Vice-Président
Scolaire et Périscolaire
Maire de MONTMORT-LUCY



Fabrice HUBERT

8^{ème} Vice-Président
Environnement - Collecte des déchets
Maire de PASSY-GRIGNY



**Thérèse LEBRUN
DAVID**

9^{ème} Vice-Président
Secours et Défense incendie
Maire de BOURSULT



Patrick JAGER

10^{ème} Vice-Président
Voirie et réseaux secs - Numérique
Maire de MAREUIL-LE-PORT



**Maurice
LOMBARD**

11^{ème} Vice-Président
Assainissement non collectif
Maire de BEAUNAY



**Jean-Marc
GUILLEMONT**

12^{ème} Vice-Président
Urbanisme
Maire de BASLIEUX-SOUS-CHÂTILLON



Jackie BARROIS

13^{ème} Vice-Président
Environnement - Déchetteries
Maire de SAINT MARTIN D'ABLOIS



**Jean LE
FOLLEZOU**

14^{ème} Vice-Président
Voirie et réseaux secs - Numérique
Maire de VINCELLES



Didier DEPIT

15^{ème} Vice-Président
Economie et Emploi
Maire de LE BREUIL



Les compétences



ORGANISATION

Conseil communautaire

Il est composé de 73 titulaires et de 47 suppléants. Chaque commune est représentée par au moins un élu (le Maire), voire plusieurs, proportionnellement au nombre d'habitants.

Retrouvez les comptes-rendus sur www.ccpc51.fr



Bureau

Il est composé de 27 membres, le Président, les 15 Vice-présidents et quelques autres élus communautaires.

Plénières

Ce sont des réunions de travail réunissant l'ensemble des membres du Conseil communautaire pour débattre des sujets essentiels et préparer aussi les délibérations.

Commissions

Il y a 12 commissions thématiques. Elles sont animées par un Vice-président et composées de conseillers communautaires. Elles assurent le suivi des projets communautaires.



Commission voirie du 13 février 2018

Réunions de secteur

Le Président s'est engagé à tenir, chaque semestre, 4 réunions de secteur pour aller à la rencontre de tous les conseils municipaux et recueillir leurs avis sur les dossiers importants.

DÉCHETTERIES

Horaires et consignes



Horaires d'Hiver (du 1^{er} nov au 31 mars)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châtillon-sur-Marne Lieu-dit des Doucelins	Fermée 13h - 17h	Fermée 13h - 17h	Fermée 12h30 - 17h	Fermée	Fermée 13h - 17h	9h30 - 12h30 13h30 - 17h30
Mareuil-le-Port Chemin de Maison Rouge	9h - 12h Fermée	9h - 12h Fermée	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 17h	9h - 12h Fermée	9h - 12h 14h - 17h
Damery rue Départementale n°1	Fermée 13h30 - 17h30	Fermée	Fermée 13h30 - 17h	Fermée	Fermée 13h30 - 17h	9h - 12h 13h - 17h30
Trélou-sur-Marne Lieu-dit de l'Anneau Brûlé	Fermée 14h - 17h	Fermée 14h - 17h	Fermée 14h - 17h	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 17h	9h - 12h 14h - 17h
Fèrebrianges Lotissement les Sauvageons	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 17h	Fermée	Fermée	Fermée 14h - 17h	9h - 12h Fermée
Montmort-Lucy Lieu-dit la Cote Pudoix	Fermée	Fermée	Fermée 14h - 17h	Fermée 14h - 17h	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 17h



Horaires d'Été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châtillon-sur-Marne Lieu-dit des Doucelins	Fermée 14h - 19h	Fermée 14h - 18h	Fermée 14h - 17h	Fermée	Fermée 14h - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h
Mareuil-le-Port Chemin de Maison Rouge	9h - 12h Fermée	9h - 12h Fermée	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 19h	9h - 12h Fermée	9h - 12h 14h - 19h
Damery rue Départementale n°1	Fermée 14h - 18h30	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 18h30	Fermée 14h - 18h30	Fermée 14h - 18h30	9h - 12h 13h30 - 18h30
Trélou-sur-Marne Lieu-dit de l'Anneau Brûlé	Fermée 14h - 19h	Fermée 14h - 19h	Fermée 14h - 19h	9h - 12h Fermée	Fermée 14h - 19h	9h - 12h 14h - 19h
Fèrebrianges Lotissement les Sauvageons	9h - 12h Fermée	Fermée 15h - 18h	Fermée	Fermée	Fermée 15h - 18h	9h - 12h Fermée
Montmort-Lucy Lieu-dit la Cote Pudoix	Fermée	Fermée	Fermée 15h - 18h	Fermée 15h - 18h	9h - 12h Fermée	Fermée 15h - 18h

À compter du 1^{er} avril 2018 (à quelques jours près), une nouvelle carte d'accès aux déchetteries est obligatoire ! Celle-ci vous permet d'accéder à nos 6 déchetteries.
Plus d'infos sur www.ccp51.fr pour obtenir cette carte.

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

RECYCLAGE ET VALORISATION DES MATÉRIAUX

58 %

sont recyclés

33 %

sont transformés pour une
valorisation énergétique

9 %

sont éliminés

Installation de deux bennes MOBILIER sur le territoire !

La CCPC a installé deux nouvelles bennes afin de renforcer le tri des meubles usagés. Ces bennes à la déchetterie de Châtillon-sur-Marne et à celle de Trélou-sur-Marne viennent compléter le dispositif déjà en place dans les déchetteries de Damery, Fèrebrianges, Mareuil-le-Port et Montmort-Lucy.

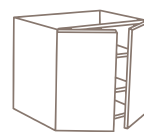
Vous pouvez y déposer vos meubles, quel que soit le matériau :



CHAISES



REMBOURRÉS



CUISINE



LITERIE



MEUBLES



JARDIN

de tri



Les déchets acceptés



* Certains déchets ne sont pas acceptés dans toutes les déchetteries.
Renseignez-vous auprès du service déchets de la CCPC au 03 26 52 19 23 ou sur www.ccpc51.fr.

Les déchets refusés en déchetterie



Les papiers sont à déposer dans votre poubelle jaune.
Ils ne sont pas acceptés en déchetterie.

- Ordures ménagères
- Cadavres d'animaux
- Papiers
- Fumier et de manière générale toute substance malodorante ou dangereuse au plan sanitaire
- Déchets contenant de l'amiante (à faire retirer par des prestataires agréés)
- Déchets industriels et hospitaliers
- Médicaments (à apporter en pharmacie sans les boîtes)
- Produits chimiques d'usage agricole
- Seringues (à apporter dans les pharmacies les acceptant ou à la mairie de Damery)
- Pneus agricoles et de poids lourds
- Bouteilles de gaz et extincteurs (à évacuer auprès des distributeurs les acceptant)
- Produits pétroliers et dérivés
- Carcasses automobiles

ÉCOLES

Projet de structuration

à noter

Fin des NAP

À partir du 1^{er} septembre 2018, les nouvelles activités péri-scolaires sont supprimées sur l'ensemble du territoire. Ce changement est lié au retour à la semaine de 4 jours.

Les enfants auront classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi en journée complète. Ils n'auront plus école le mercredi matin. Soulignons que dans la Marne, comme dans tous les départements de France, la plupart des collectivités ont pris la même décision que notre communauté de communes.

Tarifs restaurants scolaires harmonisés

Une nouvelle tarification sera prochainement votée et entrera en vigueur dès la rentrée de septembre.

La grille comprendra 3 tranches et le tarif sera déterminé en fonction du quotient familial des parents.

www.ccpc51.fr
03 26 52 19 23



Une compétence territoriale

Contrairement aux autres domaines d'exercice de la CCPC, ce qui touche au scolaire et au péri-scolaire ne relève de la communauté de communes que sur les territoires de l'ex Châtillonnais et de l'ex Brie des Etangs.

Seules les écoles de Châtillon-sur-Marne, Cuchery, Congy, Montmort-Lucy et Orbais l'Abbaye sont donc gérées par la communauté de communes.

Cette situation ne pourra durer et sous une échéance qui n'est pas encore déterminée, toutes les écoles maternelles et élémentaires seront placées sous responsabilité intercommunale.

Dans un premier temps, cette solution est apparue plus raisonnable, pour ne pas déposséder les communes de leurs prérogatives et lais-

ser le temps à la CCPC de prendre toute la mesure de cette compétence essentielle.

Un projet d'école élémentaire à Châtillon-sur-Marne

Lors de sa dernière réunion, le Conseil communautaire a décidé de lancer l'étude relative à la création d'un pôle scolaire sur la commune de Châtillon-sur-Marne.

Le projet consiste à construire un groupe scolaire adapté aux pratiques pédagogiques d'aujourd'hui, et aux attentes des familles en matière d'éducation et au regard des contraintes du quotidien.

L'année 2018 permettra ainsi d'inviter une réflexion plus globale sur la structuration des écoles de tout notre territoire, dans le respect des positions exprimées localement. ■

SAPEURS-POMPIERS

Organisation des secours



interview

Yannick ROBEY

Chef du corps des sapeurs-pompiers volontaires de la CCPC



Le corps des sapeurs-pompiers volontaires

77 sapeurs-pompiers volontaires dont 10 femmes sont répartis dans différentes unités sur le territoire, sous le commandement du Chef de corps, Yannick ROBEY.

Les trois centres de première intervention (CPI) sont situés à La Neuville aux Larris (14 pompiers), à Boursault / Saint-Martin d'Ablois (17 pompiers), ainsi qu'à Damery / Venteuil (21 pompiers). Ils opèrent sur toutes les interventions.

Les deux unités opérationnelles secours à personne et opérations diverses (UOS) sont situées à Festigny (8 pompiers) et Mareuil-le-Port (7 pompiers). Elles sont actuellement habilitées uniquement au secours à la personne mais la CCPC prend en charge les formations qui pourraient faire évoluer cette situation.

Pour compléter le dispositif, les deux unités d'assistance et de sauvegarde (UAS) interviennent sur des actions d'assistance à la population ou de sauvegarde des biens. Elles se trouvent à Troissy et à Verneuil et comptent 5 pompiers chacune, qui peuvent aussi renforcer d'autres unités en cas de besoin.

Les interventions menées en 2017

Au nombre de 550, la quantité d'interventions est équivalente aux années précédentes. 80 % de celles-ci impliquent du secours à la personne, les 20 % restants concernent l'enlèvement de nids de guêpes et de frelons, le soutien lors d'accidents de circulation, et diverses opérations, pour des fuites d'eaux, ou l'assistance aux biens des personnes. ■

Pourquoi êtes-vous devenu sapeur-pompier volontaire ?

À 17 ans je ne savais pas quoi faire, j'ai été attiré par le métier de sapeur-pompier, car j'avais le désir de venir en aide aux autres et de servir la population. J'ai découvert un emploi passionnant avec diverses activités complètement différentes les unes des autres. Le petit plus de ce métier c'est d'intervenir de temps en temps sur un incendie, je me dis il faut y aller et c'est ce soir pas un autre ! Après 23 ans de carrière, je prends toujours autant de plaisir à aider mon prochain. C'est un métier difficile mais l'ambiance générale et la cohésion d'équipe nous donnent envie d'avancer et de continuer.

Qui peut devenir sapeur-pompier volontaire ?

Tous les hommes et les femmes à partir de 18 ans peuvent devenir sapeur-pompier volontaire. Il faut juste être en bonne santé et avoir une assez bonne condition physique.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe, contactez le 03 26 52 19 23

ENTREPRISES

Offres foncières à développer

Bâtiment incendié



Tout le monde se souvient de l'incendie d'un bâtiment industriel dans la zone d'activités de Dormans.

L'entreprise Enviro Plus qui exerçait ses activités occupe temporairement un hangar de fortune sur la parcelle. Le bâtiment a été totalement démoli et la reconstruction à neuf, avec les indemnités d'assurance va débuter en cette fin d'année.

Thierry HATAT, Directeur d'Enviro Plus se réjouit de pouvoir l'an prochain, offrir à son personnel des conditions de travail satisfaisantes et d'envisager une progression de ses activités.



Acquisition d'une friche industrielle

Le Conseil communautaire a décidé d'acquérir la friche de l'ex fonderie de l'Aisne.

Après quelques travaux de réhabilitation électrique et de réfection générale, le bâtiment principal de 25 000 m² de superficie et son parking de taille identique seront mis à disposition des porteurs de projet qui en exprimeront le besoin. Par ailleurs, après viabilisation, 10 000 m² de foncier seront également disponibles pour y construire des bâtiments d'entreprises.

Des zones d'activités économiques à structurer sur l'ensemble du territoire

La CCPC se prépare également à acquérir un espace foncier à Montmort-Lucy et suit avec intérêt le développement d'entreprises historiques sur la Brie des Etangs.

La création d'une ZAE (zone d'activité économique) dans le Châtillonnais sera abordée prochainement. Un secteur où le devenir du commerce traditionnel relève aussi de la communauté de communes.

Deux pôles plus en amont doivent d'évidence faire l'objet d'une attention particulière, à Damery d'une part et à Saint Martin d'Ablois d'autre part. Enfin entre Oeuilly et Mareuil-le-Port, la "Pierre qui tourne" dispose des atouts permettant d'espérer une forme de développement. ■

TRAVAUX

Projets en cours



VOIRIE Programme pluriannuel d'investissements (PPI)

La CCPC va confier l'élaboration d'un PPI à un bureau d'études. L'objectif de ce programme ? Recenser l'ensemble des besoins des communes en matière de travaux de voirie puis élaborer un calendrier de réalisation des investissements. L'intérêt de la démarche est de disposer ensuite d'une vision sur 3 ans minimum des travaux à prévoir et des coûts engagés. Le PPI est élaboré en intégrant également les demandes de travaux sur les réseaux secs et humides.

Diagnostic global eau / assainissement

De même que pour la voirie, une étude va être lancée afin de réaliser un état des lieux complet des installations et des équipements de la CCPC dans ce domaine. L'audit portera aussi sur le fonctionnement des services eau / assainissement. Cela permettra d'avoir une vision globale des améliorations et réhabilitations à engager.

Les travaux réalisés en assainissement

L'année 2017 a été marquée par le lancement et la réalisation de plusieurs gros chantiers. Tout d'abord, le déplacement des réseaux secs et humides pour permettre la réalisation du giratoire à Mareuil-le-Port. Ce projet, initié par le Conseil départemental permet de fluidifier la circulation et d'améliorer la sécurité, pour accéder au collège, au pôle scolaire récemment construit et à la déchetterie.

Des travaux d'assainissement ont également été entrepris rue André Maginot à Damery, dans les rues d'Etoges, rue de la Recette à Reuil et rue des Vignes à Villers-sous-Châtillon. Enfin, des canalisations d'eaux usées ont été posées rue des Meulières à Saint Martin d'Ablois.

La voirie évolue

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les missions du service voirie ont été modifiées. La communauté de communes prend en charge, l'aménagement et l'entretien des voiries, la signalisation verticale et horizontale relative au Code de la Route, à l'information touristique, le calibrage et la stabilisation des accotements. Néanmoins, afin de toujours garantir un service de qualité et de proximité, la CCPC a fait le choix de conserver un service dédié aux travaux d'urgence.

En ce qui concerne l'éclairage public, la CCPC a confié sa gestion au Syndicat Intercommunal de l'Energie de la Marne (SIEM). Son premier objectif est de géoréférencer l'ensemble des points lumineux afin de créer une base de données permettant de tous les identifier et de remplacer plus rapidement les points défectueux. ■

SERVICES

Présentation

Permanences

CHÂTILLON-SUR-MARNE

Mairie - Place Urbain II
Jeudi de 9h30 à 12h00

DORMANS

3 avenue Maréchal Foch
Lundi de 9h00 à 12h00
Mardi de 13h30 à 17h30
Jeudi de 13h30 à 17h30 (sur rdv)
Vendredi de 9h00 à 12h00

LA CHAUSSÉE DE DAMERY

Pôle de proximité
26 avenue de Paris
Vendredi de 14h00 à 17h00

MONTMORT-LUCY

Pôle de proximité
68 rue de la Libération
Lundi de 14h00 à 17h00

Pour plus d'infos :

Sandrine LEBON - 3 rue du
Maréchal Foch à DORMANS
msap@ccpc51.fr - 07 85 93 51 18



Un service proche de chez vous

La MSAP vous accompagne dans toutes vos démarches de la vie quotidienne : accès aux droits, emploi, logement, retraite, prestations sociales, demandes de cartes grises... Elle vous accueille, vous informe et vous met en relation avec ses partenaires. La MSAP vous apporte également son aide pour l'utilisation des outils numériques et pour effectuer vos démarches en ligne (création d'accès privé, déclarations d'impôts, simulation de départ à la retraite...).

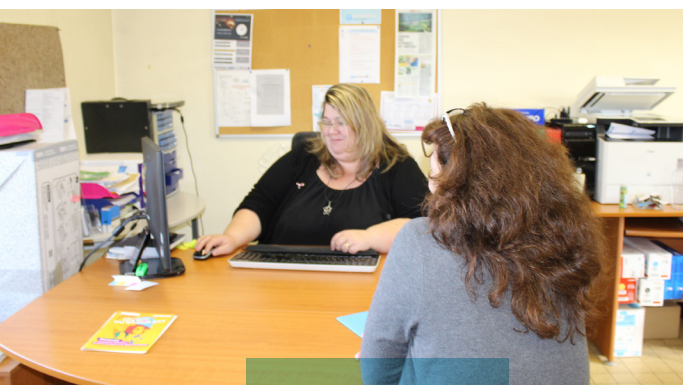
En plus de ces services, la MSAP propose la location de cyclomoteurs via le Parc Cyclo ainsi que pour les plus jeunes, un point d'information jeunesse avec un centre de ressources documentaires.

4 lieux pour vous accueillir

Pour que ces services soient accessibles à tous, la MSAP est maintenant présente sur 4 sites : Châtillon-sur-Marne, Dormans, La Chaussée de Damery, Montmort-Lucy.

Chaque lieu est doté d'un espace informatique en libre accès avec une connexion internet gratuite, une imprimante et un scanner. ■

Retrouvez le dépliant des services et des permanences de la MSAP téléchargeable sur www.ccpc51.fr



Site de Dormans



©La Démarette à Vandières

RANDONNÉE PÉDESTRE 3^{ÈME} EDITION AU PROFIT DE LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Randonnée sur les hauteurs de Vandières et de la vélo-route.
9h : accueil - 9h30 : départ
Le soir : repas champêtre
Repas offert par les dons des commerçants locaux. L'argent sera reversé à la direction du mécénat.

Tarif : 15 € minimum

Dimanche 27 mai 2018
VANDIÈRES
03 26 58 36 76
Page facebook la Démarette

27^{ÈME} SALON DE PRINTEMPS

Le 27ème Salon de Printemps ouvre ses portes le 15 avril 2018 au Moulin d'en Haut à Dormans. De nombreux artistes exposent leurs toiles et sculptures.

Exposition ouverte à tous.
Entrée libre.

Du 15 avril au 29 avril 2018
De 14h à 18h
Le Moulin d'en Haut
4 rue du Moulin à DORMANS
03 26 58 85 46

©Virginie MÉZAN DE MALARTIC

VIDE GRENIER DES VOISINS

En bordure de marne, sur la place Léon Bourgeois les voisins font leur brocante. 1€ le mètre. Restauration, buvette et manège pour enfants sur place.

Dimanche 8 avril 2018
Place Léon Bourgeois
06.79.03.82.46
www.mjc-dormans.fr

CONCERT DE PRINTEMPS

La Musique Municipale de Dormans présente son concert annuel.

Dimanche 8 avril 2018
Salle des fêtes de Dormans
03 23 69 08 75
www.tourisme-chatillon-marne.fr

MARCHÉ AUX FLEURS

Nombreux exposants. Entrée libre. Restauration sur place.

Du 21 avril au 22 avril 2018
Parc du Château à Dormans
03 26 59 20 47

Agenda

CHÂTEAU D'ETOGES
Découvrez le parc de 18 ha, le jardin potager et le verger.

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Les jardins de l'Abbaye d'Orbais
3 juin 2018 - de 9h à 12h et de 14h à 19h -
Entrée libre
03 26 59 53 60

Le parc du Château de Dormans
2 juin (sur réservation de 9h à 16h)
& 3 juin 2018 - de 9h à 17h
03 26 53 35 86

Le parc du Château d'Etoges
2 juin & 3 juin 2018 - Visite libre de 10h à 18h. Le samedi de 15h à 16h : visite guidée avec commentaires historiques
03 26 53 35 86

CHÂTEAU DE DORMANS
Visitez le parc de 25 ha et au milieu des arbres majestueux, dont plusieurs essences rares, le verger conservatoire qui compte 160 arbres répartis en 100 variétés fruitières.



©ODTPC

BROCANTE DE L'ASCENSION

Grande brocante annuelle de l'Ascension dans le parc du Château, organisée par le Comité des fêtes.
Réservation obligatoire au
06 02 14 12 66 / robinard.valerie@wanadoo.fr

10 mai 2018 - De 6h à 18h
Parc du Château à Dormans
03 26 52 86 11

BROCANTE

Brocante annuelle dans le centre de la commune. 150 emplacements gratuits mais réservation obligatoire au
03 26 52 95 59 / val.chard@hotmail.fr

13 mai 2018 - De 6h à 20h
Passy-Grigny
03 26 52 90 79

CONCOURS DE PÊCHE

La société de Pêche la Vandoise organise son traditionnel concours de pêche à l'étang du Château. Nombreux lots à gagner.... Buvette et restauration sur place.

13 mai 2018 - De 10h à 17h
Etang du Château à Dormans
03 26 53 35 86

6ÈME ÉDITION RANDONNÉE "VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE"

L'OTPC organise une randonnée sur les chemins de Troissy. Circuit de 10 km suivi d'un repas offert par les commerçants locaux. Prix du repas : 15 € - Gratuit pour les enfants. L'argent sera reversé à l'association contre la mucoviscidose. Après le repas, visite de la crypte de Troissy.

Dimanche 3 juin 2018
Les chemins de Troissy
03 26 58 32 86
www.tourisme-chatillon-marne.fr

EXPOSITION ARTISTIQUE ESPACE CHROMATIC

Venez découvrir "Espace Chromatic", exposition estivale artistique au Moulin d'en Haut durant tout le mois de juin.
Entrée libre.

Du 1^{er} au 30 juin 2018
Le Moulin d'en haut
4 rue du Moulin à Dormans
03 26 54 65 15





©Château d'Etoiles

©Martine Dubois

JARDIN DE M. ET MME CHARLES À BAYE
Venez découvrir ce jardin étonnant, visible tout l'été depuis la rue.

8 juillet 2018 - de 13h à 19h - Entrée libre
46 grande Rue
03 26 52 83 36



©Le Dormantastique

FESTIVAL LE DORMANTASTIQUE

Venez participer au festival Le Dormantastique ! Vous pourrez découvrir des créatures magiques et faire le plein de poussière de fée, d'hydromel. Faites attention toutefois aux joueurs de quidditch qui prendront possession du parc ! Sortez vos plus beaux costumes, car le festival revient avec pour thème « Magie, Alchimie et Pouvoirs Etranges » !
Restauration sur place.

21 et 22 juillet 2018
Parc du Château de Dormans
www.ledormantastique.fr

12 ÈME ÉDITION RANDONNÉE DE LA VAROCE

Venez participer à la randonnée pédestre ou vtt de votre choix avec 2 parcours VTT (25 km et 35 km) et 2 parcours pédestres (8 km et 12 km).

Dimanche 8 juillet 2018
Cuchery
as.lavaroce51@gmail.com

MARCHÉS ARTISANAUX

Venez découvrir les produits du terroir.

21 et 22 juillet 2018
Vandières
22 juillet 2018
Troissy

JOUR DE LA ROSIÈRE

En 1855, le bienfaiteur de la commune, François Principe Arnoult instaure l'élection annuelle d'une rosière. Venez assister au couronnement d'une jeune fille méritante et majeure élue par le Conseil municipal.

14 août 2018
Place de la commune à
Fleury la Rivière
www.fleurylariviere.fr

Les Médiévales

Mareuil en Brie - 7 et 8 juillet 2018

Tournois
d'archers

Les aigles de
Château Thierry

300
personnes
costumées

Marché
Tournois
Chevaliers
Artisans
Spectacles
Jeux...

Restauration sur place de 10h à 19h • 3€/adulte

06 99 40 11 72 • medievalessorbais.wordpress.com

Création IMAGESinAIR Productions à Épernay • Photo (armure) Clïc & Plume

